

Le requête a été présentée il y a quelque temps au Gouvernement et je ne crois pas qu'il ait encore pris de décision. Nous sommes d'avis qu'on devrait au moins s'enquérir du coût de l'entreprise et de l'opportunité de faire des dépenses pour la mettre à chef. Celle-ci ne représenterait qu'une fraction de ce qu'il en coûterait pour prolonger le canal jusqu'à Newmarket.

Au point de vue du commerce et de l'agriculture, sinon au point de vue de la politique, Bradford est une localité aussi importante que Newmarket. Je puis dire au ministre que Newmarket, qui a autrefois rendu de grands services au Gouvernement, n'a plus de sympathies pour lui et qu'il y a peut-être lieu de voir ce que ferait Bradford.

Cette question a été agitée plusieurs fois, mais nous avons maintenant un nouveau ministre et nous attendons avec confiance pour voir ce qu'il fera. S'engage-t-il à inscrire dans le budget supplémentaire un crédit destiné à cette entreprise. Elle est parfaitement légitime et susceptible d'exécution. Le sol est uni sur toute la distance. J'espère que le ministre fera faire une enquête et qu'il demandera l'ouverture d'un crédit afin de réaliser immédiatement ce projet.

L'hon. M. GRAHAM Je ne voudrais pas m'engager à demander l'ouverture d'un crédit pour cette entreprise. Rien ne m'empêche de dire que ses explications ont un certain poids. Ce canal augmenterait-il le volume d'eau ?

M. LENNOX : Il le laisserait tel quel.

L'hon. M. GRAHAM : Je ferai prendre des renseignements par l'ingénieur en chef afin de rendre compte de la situation au point de vue du génie civil et du coût probable de l'entreprise.

M. LENOX : Le ministre tentera peut-être de me donner une réponse lorsque nous discuterons les dépenses imputables sur le capital.

M. SAM. HUGHES : J'appelle l'attention du ministre sur le fait que l'éclusier à Fenelon-Falls a averti les cultivateurs établis près du lac Cameron qu'il a reçu l'ordre—il ne dit pas de qui, mais c'est de l'ingénieur en chef, j'imagine—de maintenir l'eau du lac un pied au-dessus du niveau qu'elle doit avoir sur le bord du barrage. C'est ce qui s'est fait presque toute l'année dernière lorsque l'eau était basse. Je pourrais nommer un propriétaire qui a vu l'eau emporter près d'un demi-acre d'une île qu'il possédait. A certains endroits où la rive est basse, une différence d'un pied de hauteur permet à l'eau de recouvrir un acre de terrain. Le Gouvernement devrait ou maintenir à un niveau convenable ou acheter des cultivateurs le terrain qu'il inonde.

M. LENNOX.

L'hon. M. GRAHAM : Les ordres sont de maintenir 6 pieds d'eau au-dessous du busc des portes d'écluse.

M. SAM. HUGHES : Elle est plus haute que cela.

L'hon. M. GRAHAM : Je crois qu'il sera nécessaire de prendre des mesures pour obtenir une profondeur d'eau de 8 pieds. On me dit que c'est ce qui se fait généralement.

M. SAM. HUGHES : Pas dans ce lac-là.

M. WARD : Le ministre a manifesté l'intention de demander l'ouverture d'un crédit pour indemniser les intéressés. Comment emploiera-t-il cette somme ? L'appliquera-t-il au paiement des réclamations dont a parlé le représentant de Victoria-et-Haliburton, aux cas où l'élévation du niveau des eaux a endommagé et même détruit une grande étendue de terres arables ?

M. James Clark, du township d'Otonabee, avait une réclamation contre l'Etat, sous l'administration du prédécesseur de mon honorable ami, et je crois que cette réclamation a été réglée. Plusieurs autres ont été rongées par les eaux et rendues inserviables sur une grande étendue. Le crédit servira-t-il à solder des réclamations de cette nature ? Est-il vrai que M. Clark a été indemniser ?

L'hon. M. GRAHAM : Je crois me souvenir que sa réclamation a été réglée. J'ai probablement eu tort de mentionner les réclamations qui seront discutées à l'occasion d'un autre crédit. Je préfère n'en rien dire maintenant. Nous demanderons une certaine somme pour solder ces réclamations et j'aurai plus tard tous les renseignements nécessaires.

M. WARD : Je connais une réclamation semblable à celle de M. Clark dont on n'a pas encore tenu compte. Je désire me mettre en communication avec la partie intéressée si c'est l'objet du crédit.

L'hon. M. GRAHAM : C'est un objet. Nous voulons payer toutes les réclamations légitimes.

M. SAM. HUGHES : Je désire appeler l'attention du ministre sur deux points. Dans la section du lac des Sapins, lors des levés hydrographiques faits il y a quelque temps, on a exploré le pays jusqu'à une grande distance du bord de l'eau ; cependant la terre de M. A. Boynton a été partiellement inondée. Cette terre se compose en partie d'une belle savane qui a dû échapper à la vue lors des études ou dont on n'a pas relevé le niveau avec exactitude. Quoi qu'il en soit, sa belle savane est dévastée et recouverte d'eau à l'endroit où ses bestiaux paissaient.

Il y a autre chose. La rivière aux Pigeons traverse Onemee. Autrefois, la population utilisait ce cours d'eau, qui était navigable ; mais les écluses sont devenues dé-